

Séance ordinaire du 10 mars 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire tenue le mardi 10 mars 2020 à 19 h 30 à la Salle des délibérations du Conseil à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Guy Benjamin, maire, et à laquelle assistent madame et messieurs les conseillers, Joanie Généreux, Michel Denicourt, André Deschamps, Jacques Bienvenue, Gilbert Viens et Denis Chagnon.

Également présentes : M^e Isabelle François, directrice générale et greffière ainsi que M^{me} Micheline Quilès, trésorière et directrice générale adjointe.

Résolution 2020-03-096

Procès-verbal du 11 février 2020 / Adoption

Une copie du procès-verbal de la séance du 11 février 2020 a été remise à chacun des membres du Conseil selon les dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), la greffière est dispensée de la lecture.

En conséquence,

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu que le procès-verbal de la séance du 11 février 2020 soit et est adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-097

Approbation des comptes payés, payables et recevables

Il est proposé par Gilbert Viens

Et résolu que les comptes payés, payables et recevables inscrits sur les listes soient et sont acceptés tels que présentés à savoir :

Comptes payés	Pour la somme de
Chèques n ^{os} 54 490 à 54 515	619 894,77 \$
54 623 à 54 683	

Comptes payables	Pour la somme de
Chèques n ^{os} 54 699 à 54 787	204 991,41 \$

Comptes recevables	Pour la somme de
Comptes n ^{os} 0FD000030 à 0FD000038	19 680,44 \$

Adoptée à l'unanimité

Première période de questions

Séance ordinaire du 10 mars 2020

Résolution 2020-03-098

Poste de technicienne à la comptabilité / Permanence

Considérant que M^{me} Guylaine Lamothe a été embauchée le 5 août 2019 au poste de technicienne à la comptabilité et que sa période de probation est maintenant terminée;

Considérant que la direction générale est satisfaite du travail accompli par M^{me} Lamothe depuis son embauche et recommande sa permanence;

En conséquence,

Il est proposé par André Deschamps

Et résolu d'accorder la permanence à M^{me} Guylaine Lamothe au poste de technicienne à la comptabilité, rétroactivement au 5 février 2020 avec tous les avantages rattachés à ce poste col blanc, temps partiel.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-099

Radiation de soldes de comptes / Autorisation

Considérant le rapport de la trésorière à l'égard de comptes recevables facturés par l'Aréna Guy-Nadeau à l'époque de ses activités, comptes dont les soldes sont prescrits pour la somme totale de 11 744,60 \$;

En conséquence,

Il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu d'autoriser la radiation des soldes impayés et prescrits à l'Aréna Guy-Nadeau pour la somme total de 11 744,60 \$.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-100

Offre de services pour un système de rédaction de documents d'appels d'offres / Autorisation

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu d'autoriser l'acquisition d'un système de rédaction de documents d'appels d'offres auprès d'Edilex inc. de Laval pour une entente de trois (3) ans aux sommes décrites plus les taxes dans l'offre de services n° 777 datée du 12 novembre 2019:

- Année 1 de 3 : 3 090 \$ (module de rédaction)
1 750 \$ (frais de mise en service)
moins 525 \$ (rabais entente de trois (3) ans);
- Année 2 de 3 : 3 182,70 \$ (module de rédaction)
- Année 3 de 3 : 3 278,18 \$ (module de rédaction).

Adoptée à l'unanimité

Séance ordinaire du 10 mars 2020

Résolution 2020-03-101

Cahier spécial sur Saint-Césaire dans la Voix de l'Est / Autorisation pour espace publicitaire

Il est proposé par Joanie Généreux

Et résolu de réserver un espace d'une demi-page dans la Voix de l'Est au montant de 1 132 \$ plus les taxes, dans le cadre du cahier spécial sur Saint-Césaire comportant 2 parutions, soit le 7 avril 2020 dans La Voix de l'Est et le 12 avril 2020 dans Le Plus.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-102

Office d'habitation de la Haute-Yamaska-Rouville – Budget révisé 2020 pour Saint-Césaire / Approbation

Il est proposé par Gilbert Viens

Et résolu d'approuver le budget révisé 2020 de l'Office d'habitation de la Haute-Yamaska-Rouville pour Saint-Césaire, et dont le déficit d'exploitation est d'une somme de 67 587 \$ au lieu de 52 793 \$, le tout assumé à 90 % par la Société d'Habitation du Québec et à 10 % par la Ville de Saint-Césaire, en référence au document daté du 17 février 2020

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-103

Modification au Fonds de la taxe sur l'essence / Appui à la députée de Shefford

Considérant les démarches de la députée de Shefford, M^{me} Andrée Larouche, auprès du gouvernement fédéral afin que celui-ci révise ses décisions concernant les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence Canada-Québec (TECQ) ;

En conséquence,

Il est proposé par Denis Chagnon

D'appuyer M^{me} Andrée Larouche, députée de Shefford, dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral afin que celui-ci révise ses décisions concernant les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence Canada-Québec (TECQ) pour :

- Réintroduire les projets concernant les bâtiments municipaux;
- Rendre admissible le coût des employés municipaux assignés à un projet réalisé en régie;

De transmettre copie de cette résolution à la députée de Shefford, M^{me} Andrée Larouche ainsi qu'à la ministre fédérale de l'Infrastructure, M^{me} Catherine McKenna.

Adoptée à l'unanimité

Séance ordinaire du 10 mars 2020

Résolution 2020-03-104

Centre d'Action bénévole (CAB) de Saint-Césaire / Aide financière 2020 / Approbation

Il est proposé par André Deschamps

Et résolu d'accorder une aide financière pour l'année 2020 au Centre d'Action bénévole (CAB) de Saint-Césaire, d'une somme de 2 000 \$ pour les projets de construction décrits dans leur demande datée du 31 août 2019.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-105

Cercle des Fermières de Saint-Césaire - Aide financière 2020 / Approbation

Il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu d'accorder une aide financière au Cercle des Fermières de Saint-Césaire d'une somme de 1 000 \$ pour aider à défrayer les coûts du loyer, de l'entretien du local et de l'achat du matériel nécessaire aux formations données, le tout en référence à leur demande datée du 13 janvier 2020.

Que la somme totale de 1 000 \$ soit financée à même les profits de l'Omnium de golf de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-106

Bazar familial de Chambly – Aide financière 2020 / Approbation

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu d'accorder une aide financière au Bazar familial de Chambly d'une somme de 200 \$ pour aider l'organisme, lors de la vente des 28 et 29 mars prochains dont les profits seront remis cette année au CPE Franquette la Grenouille de Chambly, le tout en référence à leur demande datée du 17 janvier 2020.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-107

Fondation Pierre Breton – 4^e spectacle bénéfique annuel / Autorisation

Considérant que la Fondation Pierre Breton a pour mission de venir en aide aux enfants du secteur primaire provenant de milieux défavorisés;

En conséquence,

Il est proposé par Joanie Généreux

Séance ordinaire du 10 mars 2020

Et résolu d'autoriser l'achat de 4 billets au prix de 75 \$ chacun pour le 4^e spectacle bénéfice annuel de la Fondation Pierre Breton qui aura lieu le 28 mars prochain à Granby.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-108

UPA – 8^e édition du gala Agristars de la grande Montérégie – Super-spectacle / Autorisation

Il est proposé par Gilbert Viens

Et résolu d'autoriser l'achat de deux (2) billets pour la participation au super-spectacle de la 8^e édition du gala Agristars de la grande Montérégie, le 6 avril prochain à Brossard, au coût de 70 \$ par billet.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-109

Grille salariale du service de Sécurité incendie / Adoption

Considérant la recommandation des comités de Sécurité incendie (SSI) et des Ressources humaines;

En conséquence,

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu d'adopter la grille salariale du service de Sécurité incendie rétroactivement au 1^{er} janvier 2020.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-110

Avis de motion pour le règlement n° 225-01 modifiant le règlement n° 225 concernant l'organisation d'un service incendie

Avis de motion est donné par **André Deschamps**, conseiller, à l'effet qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente, tenue un jour ultérieur, le règlement n° 225-01 modifiant le règlement n° 225 concernant l'organisation d'un service incendie.

En vertu de l'article 356 de *la Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), le projet de règlement n° 225-01 est déposé. Des copies de celui-ci ont été mises à la disposition du public.

Résolution 2020-03-111

Caméra thermique pour le service de Sécurité incendie / Acquisition

Il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu d'acquérir une caméra thermique et une charge de camion pour le service de Sécurité incendie auprès de 1200° Boivin & Gauvin de

Séance ordinaire du 10 mars 2020

Trois-Rivières pour le prix de 6 905 \$ plus les taxes tel qu'il appert de la soumission n° SC20002673 datée du 26 février 2020.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-112

Ajout de signalisation sur la rue Saint-Jean / Autorisation

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu d'autoriser l'ajout d'une zone de stationnement d'une durée maximale de quinze (15) minutes, sur le côté est de la rue Saint-Jean, soit en face du bureau de poste.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-113

Offre de services d'ingénierie pour des travaux de mise en place d'entraînements à vitesse variable aux pompes de distribution du réservoir d'eau potable / Octroi d'un mandat

Il est proposé par Joanie Généreux

Et résolu d'octroyer un mandat pour la préparation des plans et devis, documents d'appel d'offres et surveillance dans le cadre du projet des travaux de mise en place d'entraînements à vitesse variable aux pompes de distribution du réservoir d'eau potable à BHP Conseil de Montréal pour le prix de 28 000 \$ plus les taxes, tel qu'il appert de l'offre de services n° AP1415B datée du 29 janvier 2020.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-114

Entente relative à l'entraide en matière de fuites d'eau avec la Ville de Granby / Autorisation de renouvellement

Il est proposé par Gilbert Viens

Et résolu d'autoriser le renouvellement de l'Entente en matière de fuites d'eau avec la Ville de Granby pour la période allant du 19 mai 2020 au 19 mai 2021.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-115

Poste de journalier classe 1 pour les travaux horticoles des espaces verts municipaux (poste temporaire) / Embauche

Considérant la recommandation de M^{me} Dominique Arpin, responsable du service des Travaux publics;

En conséquence,
Il est proposé par Denis Chagnon

Séance ordinaire du 10 mars 2020

Et résolu de procéder à l'embauche de M^{me} Nathalie Roy au poste de journalier classe 1 pour les travaux horticoles des espaces verts municipaux. Il s'agit d'un poste saisonnier à temps partiel pour lequel la rémunération est établie selon l'échelle salariale en vigueur des emplois cols bleus. Le nombre d'heures est en fonction du budget alloué.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-116

Résolution de correction concernant le règlement n° 2020-271 décrétant des travaux de réfection complète de chaussées et de bordures de l'avenue Brouillette et des rues Côté et Lessard et un emprunt maximal de 1 180 000 \$ pour en acquitter les coûts

Considérant qu'il est nécessaire d'amender le règlement numéro 2020-271 décrétant des travaux de réfection complète de chaussées et de bordures de l'avenue Brouillette et des rues Côté et Lessard et un emprunt maximal de 1 180 000\$ pour en acquitter les coûts afin de préciser que les travaux décrétés sont au montant de 1 183 970 \$ et font l'objet d'un emprunt maximal de 1 180 000\$;

Considérant qu'il y a lieu de rectifier le nom de la firme d'ingénierie ayant produit l'estimation des travaux à l'annexe B cité à l'article 3 du règlement étant donné que cette firme fait dorénavant affaires sous la désignation Shellex Infrastructures;

Considérant qu'il y a lieu de produire un nouvel annexe C pour indiquer une dépense nette de 1 183 970 \$;

En conséquence,

Il est proposé par André Deschamps

Et résolu que:

- le titre du règlement soit amendé de la façon suivante : *règlement n° 2020-271 décrétant des travaux de réfection complète de chaussées et de bordures de l'avenue Brouillette et des rues Côté et Lessard pour une dépense de 1 183 970\$ et un emprunt maximal de 1 180 000\$ pour en acquitter les coûts;*
- le 3^e paragraphe de l'article 3 du *règlement n° 2020-271 décrétant des travaux de réfection complète de chaussées et de bordures de l'avenue Brouillette et des rues Côté et Lessard pour une dépense de 1 183 970\$ et un emprunt maximal de 1 180 000\$ pour en acquitter les coûts* est remplacé par le suivant : « Le tout tel que décrit dans l'estimation des travaux préparés par la firme d'ingénieurs Shellex Infrastructures, lequel fait partie intégrante du présent règlement sous l'Annexe B;
- l'Annexe C cité à l'article 4 du *règlement n° 2020-271 décrétant des travaux de réfection complète de chaussées et de bordures de l'avenue Brouillette et des rues Côté et Lessard pour une dépense de 1 183 970\$ et un emprunt maximal de 1 180 000\$ pour en acquitter les coûts* est remplacé par la version adéquate présentant une dépense nette de 1 183 970 \$ datée et signée par la trésorière;

Séance ordinaire du 10 mars 2020

- une copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-117

Avis de motion pour le règlement n° 2020-275 abrogeant le règlement n° 2020-272 décrétant des travaux de réfection de chaussées, de trottoirs et de bordures ainsi que le prolongement d'un égout pluvial des rues des Érables et Leduc et un emprunt maximal de 1 010 000 \$ pour en acquitter les coûts

Avis de motion est donné par **Michel Denicourt**, conseiller, à l'effet qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente, tenue un jour ultérieur, le règlement n° 2020-275 abrogeant le règlement n° 2020-272 décrétant des travaux de réfection de chaussées, de trottoirs et de bordures ainsi que le prolongement d'un égout pluvial des rues des Érables et Leduc et un emprunt maximal de 1 010 000 \$ pour en acquitter les coûts.

En vertu de l'article 356 de *la Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), le projet de règlement n° 2020-275 est déposé. Des copies de celui-ci ont été mises à la disposition du public.

Résolution 2020-03-118

Avis de motion pour le règlement n° 2020-276 décrétant des travaux de réfection de chaussées, de trottoirs et de bordures sur les rues des Érables et Leduc ainsi que le prolongement d'un égout pluvial de la rue des Érables sur la rue Leclaire pour une dépense de 1 013 102 \$ et un emprunt maximal de 855 000 \$ pour en acquitter les coûts

Avis de motion est donné par **Jacques Bienvenue**, conseiller, à l'effet qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente, tenue un jour ultérieur, le règlement n° 2020-276 décrétant des travaux de réfection de chaussées, de trottoirs et de bordures sur les rues des Érables et Leduc ainsi que le prolongement d'un égout pluvial de la rue des Érables sur la rue Leclaire pour une dépense de 1 013 102 \$ et un emprunt maximal de 855 000 \$ pour en acquitter les coûts.

En vertu de l'article 356 de *la Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), le projet de règlement n° 2020-276 est déposé. Des copies de celui-ci ont été mises à la disposition du public.

Résolution 2020-03-119

Demande de permission de voirie au MTQ / Autorisation de signatures

Il est proposé par Joanie Généreux

Et résolu que M^{me} Dominique Arpin, responsable du service des Travaux publics ou en son absence M. Michel Ouellette, chef d'équipe des Travaux publics, ou en son absence M^e Isabelle François, directrice générale et greffière ou M^{me} Micheline Quilès, trésorière et directrice générale adjointe, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire, les

Séance ordinaire du 10 mars 2020

demandes de permission de voirie du ministère des Transports (MTQ) à l'égard des routes et chemins sous la responsabilité du MTQ.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-120

Offre de services professionnels d'ingénierie pour assistance technique et administrative / Octroi d'un mandat

Il est proposé par Gilbert Viens

Et résolu d'octroyer un mandat pour des services professionnels pour assistance technique et administrative à Tetra Tech QI inc. de Granby pour une enveloppe budgétaire de 20 000 \$ plus les taxes, le tout tel qu'il appert de l'offre de services professionnels n° 41755TT (10osv) datée du 29 janvier 2020.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-121

Offre de services professionnels pour soutien technique en ingénierie – Projet de réhabilitation de la route 112 / Octroi d'un mandat

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu d'octroyer un mandat pour des services professionnels pour du soutien technique en ingénierie dans le projet de réhabilitation de la route 112 à BHP Conseils de Montréal pour une enveloppe budgétaire de 15 000 \$ plus les taxes, le tout tel qu'il appert de l'offre de services professionnels n° AP1500 datée du 5 mars 2020.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-122

Offre de services professionnels d'ingénierie pour divers projets d'infrastructures / Octroi d'un mandat

Il est proposé par André Deschamps

Et résolu d'octroyer un mandat pour services professionnels d'ingénierie 2020 pour divers projets d'infrastructures à Shellex - Groupe Conseil de Sainte-Julie pour une enveloppe budgétaire de 21 500 \$ plus les taxes, le tout tel qu'il appert de l'offre de services professionnels n° OS 2-236-20-M datée du 5 mars 2020.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-123

Offre de services pour le Programme de réhabilitation du réseau routier local – volet RIRL / Octroi d'un mandat

Il est proposé par Michel Denicourt

Séance ordinaire du 10 mars 2020

Et résolu d'octroyer un mandat pour le Programme de réhabilitation du réseau routier local – Volet RIRL à Tetra Tech QI inc. de Granby pour le prix de 12 650 \$ plus les taxes, le tout tel qu'il appert de l'offre de services professionnels n° 42034TT (10OSV) datée du 26 février 2020.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-124

Offre de services professionnels pour le Programme de réhabilitation du réseau routier local – Volet AIRRL pour les rangs Saint-Charles et du Haut-de-la-Rivière Nord / Octroi d'un mandat

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu d'octroyer un mandat pour le programme de réhabilitation du réseau routier local – Volet AIRRL pour les rangs Saint-Charles et du Haut-de-la-Rivière Nord à Tetra Tech QI inc. de Granby pour le prix de 15 450 \$ plus les taxes, le tout tel qu'il appert de l'offre de services professionnels n° 42090TT (10OSV) datée du 9 mars 2020.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-125

Offre de services professionnels pour le remplacement de ponceau sur le rang Casimir / Octroi d'un mandat

Il est proposé par Joanie Généreux

Et résolu d'octroyer un mandat pour le remplacement de ponceau sur le rang Casimir à Tetra Tech QI inc. de Granby pour le prix de 14 750 \$ plus les taxes, le tout tel qu'il appert de l'offre de services n° 41110TT (10OSV) datée du 9 mars 2020.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-126

Offre de services professionnels pour le remplacement de 2 ponceaux sur le rang Rosalie / Octroi d'un mandat

Il est proposé par Gilbert Viens

Et résolu d'octroyer un mandat pour des services professionnels pour la préparation des plans et devis techniques pour le remplacement de 2 ponceaux sur le rang Rosalie à Tetra Tech QI inc. de Granby pour le prix de 6 250 \$ plus les taxes, le tout tel qu'il appert de l'offre de services professionnels n° 42091TT (10OSV) datée du 9 mars 2020.

Adoptée à l'unanimité

Séance ordinaire du 10 mars 2020

Résolution 2020-03-127

Règlement n° 2020-274 décrétant la tarification des dépenses partielles pour les travaux d'aménagement réalisés en 2019 dans le cours d'eau Robert / Adoption

Considérant qu'en vertu de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), une copie du règlement n° 2020-274 a été remise à chacun des membres du Conseil dans le délai imparti et que des copies de celui-ci ont été mises à la disposition du public avant le début de la présente séance;

Considérant que mention est faite de l'objet et de la portée dudit règlement ;

En conséquence,

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu que le règlement intitulé « règlement n° 2020-274 décrétant la tarification des dépenses partielles pour les travaux d'aménagement réalisés en 2019 dans le cours d'eau Robert » soit, et est adopté, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-128

Demande d'intervention à la MRC de Rouville pour des travaux d'entretien dans le cours d'eau Charbonneau

Considérant la problématique récurrente à chaque printemps concernant l'écoulement des eaux du cours d'eau Charbonneau;

En conséquence,

Il est proposé par André Deschamps

Et résolu d'adresser une demande à la MRC de Rouville afin que celle-ci réalise une analyse des pentes du cours d'eau Charbonneau afin d'améliorer l'écoulement de ses eaux en toute saison.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-129

Demande d'intervention à la MRC de Rouville pour des travaux d'entretien dans le cours d'eau Robert

Considérant les problématiques récurrentes à chaque redoux dans le cours d'eau Robert, particulièrement la montée de l'eau en amont du cours d'eau près du rang Saint-Ours;

En conséquence,

Il est proposé par Michel Denicourt

Séance ordinaire du 10 mars 2020

Et résolu d'adresser une demande à la MRC de Rouville afin que celle-ci réalise une inspection du cours d'eau Robert.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-130

Règlement n° 179-01 modifiant le règlement n° 179 concernant la gestion des installations septiques / Adoption

Considérant qu'en vertu de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), une copie du règlement n° 179-01 a été remise à chacun des membres du Conseil dans le délai imparti et que des copies de celui-ci ont été mises à la disposition du public avant le début de la présente séance;

Considérant que mention est faite de l'objet et de la portée dudit règlement ;

En conséquence,

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu que le règlement intitulé « règlement n° 179-01 modifiant le règlement n° 179 concernant la gestion des installations septiques » soit, et est adopté, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-131

DM-02-2020 par M. Claude Beaudry, mandataire pour les propriétaires, M^{me} Annie Bouthillette et M. Guillaume Lord, n° lot 1 592 357 situé au 1607, avenue du Frère-André / Autorisation

Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été déposée par M. Claude Beaudry, mandataire pour les propriétaires, M^{me} Annie Bouthillette et M. Guillaume Lord, de l'immeuble situé au 1607, avenue du Frère-André, lot n° 1 592 357 du cadastre du Québec concernant l'abri d'auto implanté sur cet immeuble;

Considérant que l'approbation de cette dérogation mineure aurait comme effet de régulariser l'implantation de l'abri d'auto pour lequel la marge de recul avant actuelle est de 4,96 mètres, alors que le règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements fixe plutôt cette marge de recul minimale à 7,6 mètres;

Considérant que l'autorisation de cette demande n'est pas présumée porter atteinte à la jouissance du droit de propriété par les propriétaires des immeubles voisins;

Considérant que le refus de la demande pourrait causer un préjudice sérieux au requérant;

Considérant qu'un avis public a été affiché à l'Hôtel de Ville et publié sur le site internet de la Ville le 20 février 2020;

Séance ordinaire du 10 mars 2020

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de sa réunion du 27 février 2020, recommande au Conseil municipal d'autoriser la dérogation mineure n° DM-02-2020;

En conséquence,

Il est proposé par Joanie Généreux

Et résolu d'autoriser la dérogation mineure n° DM-02-2020 demandée par M. Claude Beaudry, mandataire pour les propriétaires, M^{me} Annie Bouthillette et M. Guillaume Lord de l'immeuble situé au 1607, avenue du Frère-André, lot n° 1 592 357 du cadastre du Québec, tel que déposée comme suit:

- Autoriser l'implantation de l'abri d'auto sur cet immeuble avec une marge de recul avant de 4,96 mètres alors que le règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements fixe plutôt cette marge à 7,6 mètres, autorisant ainsi une dérogation de 2,64 mètres sur la norme actuellement en vigueur.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-132

PIIA-05-2020 par M. Christian Laperle, représentant la propriétaire : 9214-4062 QUEBEC INC., lot n° 1 592 412 situé au 1560-1564, avenue Saint-Paul (modification au PIIA-23-2019 modifiant le PIIA-06-2019) / Autorisation

Considérant la demande de PIIA-05-2020 faite par M. Christian Laperle, représentant la propriétaire: 9214-4062 Québec inc. pour modifier les PIIA-23-2019 et PIIA-06-2019 autorisés respectivement sous les résolutions n^{os} 2019-12-426 et 2019-03-136;

Considérant que la demande de PIIA-05-2020 concerne le revêtement extérieur du bâtiment d'habitation trifamiliale isolée en construction sur le lot n° 1 592 412 du cadastre du Québec, située dans la zone n° 210, au 1560-1564, avenue Saint-Paul;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) juge que ledit projet de PIIA-05-2020 présenté lors de leur réunion tenue le 27 février 2020, respecte les objectifs et critères contenus audit règlement de PIIA n° 69 et amendements en autant que certains éléments de conception approuvés aux PIIA-23-2019 et PIIA-06-2019 soient maintenus;

En conséquence,

Il est proposé par Gilbert Viens

Et résolu que le Conseil municipal autorise le PIIA-05-2020 mais signifie au demandeur, M. Christian Laperle, représentant la propriétaire: 9214-4062 Québec inc. au 1560-1564, avenue Saint-Paul, lot 1 592 412 du cadastre du Québec, zone n° 210, de maintenir certains éléments de conception déjà autorisés au PIIA-23-2019 et PIIA-06-2019, comme suit:

- 1 Maintenir de couleur blanche les cadrages des fenêtres;
- 2 Maintenir de couleur blanche les cointages verticaux des murs extérieurs;
- 3 Maintenir de couleur blanche les soffites et larmiers de toiture.

Adoptée à l'unanimité

Séance ordinaire du 10 mars 2020

Résolution 2020-03-133

Demande d'autorisation (DA-01-2020) présentée par M. Daniel Larose, propriétaire, pour l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à des fins autres que l'agriculture d'une partie du lot n° 2 660 065 situé sur le rang du Haut-de-la-Rivière Sud / Recommandation adressée à la CPTAQ

Considérant que le demandeur et propriétaire s'adresse à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour obtenir l'autorisation d'aliéner, au moyen d'un acte de cession et d'une opération cadastrale de lotissement, une partie du lot n° 2 660 065, en vue de l'utiliser à une fin autre que l'agriculture, soit à une fin résidentielle;

Considérant que le demandeur, aux termes de ces opérations, céderait une partie de ce lot d'une superficie de 0,3779 ha² à son fils, M. Keaven Larose, lequel projette d'y élire domicile et d'y implanter une habitation unifamiliale isolée;

Considérant que ce projet de morcellement est illustré au plan de localisation préparé par Daniel Jodoin, en date du 6 février 2020 et portant le n° 15 582 de ses minutes;

Considérant que ce lot se situe dans la zone n° 504 et qu'en vertu du règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements, les bâtiments d'habitation unifamiliale isolée y sont autorisés;

Considérant que les lots projetés seraient tous conforme au règlement de Lotissement n° 93-2005 et amendements;

Considérant que la partie du lot n° 2 660 065 visée par cette demande est occupée par un petit bosquet non acéricole et qu'aucune activité agricole n'y est exercée;

Considérant que le propriétaire détient les titres de certains immeubles contigus au lot visé par la demande et se réserve ainsi des droits d'aliénation sur ces deniers, mais également sur les lots projetés;

Considérant que le Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire juge que cette demande satisfait les critères édictés à l'article 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (RLRQ, c. P-41.1), tel que démontré au tableau de l'Annexe A, joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

En conséquence,

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu que le Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire recommande à la CPTAQ d'approuver la demande d'aliénation, de lotissement et d'utilisation à des fins autres que l'agriculture, d'une partie du lot n° 2 660 065, tel que décrit à la demande.

Adoptée à l'unanimité

Séance ordinaire du 10 mars 2020

Résolution 2020-03-134

Grille salariale pour le secteur aquatique au 1^{er} mai 2020 / Autorisation

Considérant la recommandation du comité des Loisirs, Culture et Vie communautaire et celui des Ressources humaines;

En conséquence,

Il est proposé par André Deschamps

Et résolu d'approuver la nouvelle grille salariale pour le secteur aquatique en vigueur à compter du 1^{er} mai 2020, telle que déposée le 11 février 2020.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-135

Grille tarifaire pour le camp de jour 2020 / Approbation

Considérant la recommandation du Comité des Loisirs, Culture et Vie communautaire;

En conséquence,

Il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu d'approuver la nouvelle tarification pour le camp de jour 2020 telle que déposée le 5 mars 2020.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-136

Grille tarifaire pour la location des terrains de balle-molle – Saison 2020 / Approbation

Considérant la recommandation de M. Guy Patenaude, directeur du service des Loisirs, Culture et Vie communautaire;

En conséquence,

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu d'approuver, telle que soumise, la grille tarifaire datée du 28 février 2020, pour la location des plateaux / terrains de balle-molle situés sur les terrains sportifs de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy (PGO) pour la saison 2020.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-137

Offre de services agronomiques pour les terrains sportifs gazonnés – Saison 2020 / Octroi d'un mandat

Considérant la recommandation du directeur du service des Loisirs, Culture et Vie communautaire, M. Guy Patenaude;

Séance ordinaire du 10 mars 2020

En conséquence,

Il est proposé par Joanie Généreux

Et résolu d'accepter la proposition pour des services agronomiques de Services Phytosynthèse inc. de Saint-Dominique, pour le soutien technique en matière de gestion des surfaces sportives de la Ville de Saint-Césaire pour le prix de 2 000 \$ plus les taxes, le tout tel qu'il appert de la soumission datée du 20 février 2020.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-138

Travaux d'ouverture des 2 terrains de balle / Octroi d'un mandat

Considérant la recommandation du directeur du service des Loisirs, Culture et Vie communautaire, M. Guy Patenaude;

En conséquence,

Il est proposé par Gilbert Viens

Et résolu de confier les travaux d'ouverture des terrains de balle-molle situés sur les terrains sportifs de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy (PGO) à la compagnie Multi-Surfaces Giguère inc. de Lanoraie, pour le prix de 4 987,00 \$ plus les taxes, tel qu'il appert de la soumission n° 228 datée du 28 février 2020.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-139

Travaux d'entretien 2020 pour les terrains gazonnés sportifs / Octroi d'un mandat

Considérant la recommandation du directeur du service des Loisirs, Culture et Vie communautaire, M. Guy Patenaude;

En conséquence

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu d'octroyer les travaux d'entretien 2020 pour les terrains sportifs gazonnés sous la supervision d'un agronome mandaté par la Ville, à Jean-Pierre Vien de Saint-Césaire, au tarif horaire de 88 \$ / heure plus les taxes pour un budget d'heures déterminées par la Ville, lequel est estimé à environ 230 heures, le tout tel qu'il appert de la soumission datée du 9 mars 2020.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-140

Offre de services pour la fourniture et installation de poteaux et filets protecteurs sur les terrains de balle-molle / Octroi d'un mandat

Considérant la recommandation du directeur du service des Loisirs, Culture et Vie communautaire, M. Guy Patenaude;

Séance ordinaire du 10 mars 2020

Il est proposé par André Deschamps

Et résolu de d'octroyer un mandat pour la fourniture et installation de poteaux et filets protecteurs sur les terrains de balle-molle situés à l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy (PGO) à Filets Nad's 9216-0498 Québec inc. de Victoriaville, pour le prix de 15 575 \$ plus les taxes, tel qu'il appert de la soumission datée du 28 février 2020.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-141

Tournoi Provincial Hockey Rouville (TPHR) / Autorisation pour une commandite

Il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu d'autoriser une commandite d'une somme de 500 \$ pour la 19^{ième} édition du tournoi interrégional de hockey du Regroupement de Marieville qui aura lieu du 3 au 12 avril 2020 au Centre sportif Rouville de Marieville, tel qu'il appert de la demande reçu en mars 2020.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-142

Club de patinage artistique de (CPA) Farnham / Autorisation pour une commandite

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu d'autoriser une commandite d'une somme de 125 \$ représentant une demi-page de publicité au Club de patinage artistique (CPA) de Farnham pour leur Gala 50^e anniversaire ayant lieu le 25 avril prochain, tel qu'il appert de la demande datée du 24 février 2020.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-143

Fondation Ô P'tit Creux / Autorisation pour une commandite

Il est proposé par Joanie Généreux

Et résolu d'autoriser une commandite à la Fondation Ô P'tit Creux de Saint-Césaire par le prêt sans frais, des commodités sur les terrains et les terrains à l'occasion du tournoi de balle donnée familial/industriel/récréatif qui aura lieu du 18 au 21 juin 2020.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-03-144

Contrat 2019-10-369 de fourniture de luminaires au Del pour le réseau d'éclairage public de la Ville de Saint-Césaire / Entérinement de paiement

Il est proposé par Gilbert Viens

Séance ordinaire du 10 mars 2020

Et résolu d'entériner le paiement de la facture n° 5225 datée du 31 décembre 2019, pour la somme de 48 983,61 \$ plus les taxes à Énergère inc. de Montréal, le tout en vertu du contrat 2019-10-369 de fourniture de luminaires au Del pour le réseau d'éclairage public de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

Correspondances

Période de questions

Levée de la séance.

Guy Benjamin
Maire

M^e Isabelle François
Directrice générale et greffière

Certificat de crédits

JE SOUSSIGNÉE, MICHELINE QUILÈS, TRÉSORIÈRE, CERTIFIE PAR LA PRÉSENTE QU'IL Y A DES CRÉDITS DISPONIBLES POUR LES DÉPENSES DÉCRITES DANS LES RÉSOLUTIONS SUIVANTES :

2020-03-097, 2020-03-098, 2020-03-100, 2020-03-104, 2020-03-105,
2020-03-106, 2020-03-107, 2020-03-108, 2020-03-111, 2020-03-113,
2020-03-115, 2020-03-120, 2020-03-121, 2020-03-122, 2020-03-123,
2020-03-124, 2020-03-125, 2020-03-126, 2020-03-137, 2020-03-138,
2020-03-139, 2020-03-140, 2020-03-141, 2020-03-142, 2020-03-144.

Micheline Quilès
Trésorière